



Santé - Social

Communiqué de presse

Le 26 Octobre 2020

La fédération CFE-CGC Santé-Social et les médecins, pharmaciens, biologistes, chirurgiens-dentistes du secteur non lucratif, demandons, l'ouverture sans délais de négociations sur :

1. **La création d'une enveloppe financière spécifique** pour toutes les professions médicales du secteur non-lucratif, dans le cadre de la transposition du Ségur de la Santé ;
2. **La revalorisation des salaires**, dans les mêmes proportions pour les professions médicales du secteur non- lucratif, que les améliorations obtenues par les professions médicales de la fonction publique hospitalière.

Nous remplissons une mission de service public.

Nous travaillons dans tous les secteurs en collaboration avec les hôpitaux de la fonction publique hospitalière, sous l'autorité et le financement des ARS, en période Covid, comme en toutes périodes.

Les médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, biologistes du secteur non-lucratif n'ont obtenu aucune augmentation de salaire ; contrairement aux médecins du public et à tous les autres salariés du secteur non-lucratif.

C'est injuste, choquant et inadmissible. Pourquoi ?

Pour la revalorisation juste et immédiate des professions médicales du secteur privé non lucratif,

SOUTENEZ nos actions!

SOUTIENS en ligne : <https://www.mesopinions.com/petition/sante/ouverture-negociations-revalorisation-professions-medicales-secteur/111270>

ou à l'adresse courrier suivante:
Unms - CFE-CGC -Dr Jean-Paul Zerbib
39 rue Victor Massé - 75009 Paris

Merci pour votre engagement !

Nous contacter :
Xavier DEHARO- Tél. 06 79 75 55 53
xdeharo@cfecgc-santesocial.fr
Jean-Paul ZERBIB - Tél. 06 17 51 20 73
jeanpaul.z@laposte.net